



الوكالة الحضرية للمدينة
المدينة الجديدة
Agence Urbaine d'Essaouira



Sommaire :

Le gouvernement parallèle des jeunes (GPJ) a plaidé pour la révision du cadre juridique et l'intégration des nouvelles technologies pour réformer le système de planification urbaine en profondeur, en prévision de la période post-Covid19.

Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville a pris de nouvelles mesures consignées dans la loi de finances rectificative 2020 pour soutenir la relance du secteur de l'habitat. Ce secteur a été durement touché par la crise sanitaire liée au coronavirus.

Dans ce numéro :

- Covid 19 : le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville affiche son offre territoriale dédiée aux investisseurs** 1
- Essaouira Installation du nouveau directeur de l'Agence urbaine** 1
- Urbanisme post-Covid19: Le gouvernement parallèle des jeunes plaide pour l'intégration des nouvelles technologies** 2
- Immobilier : un calme plat, ponctué par un léger frémissement** 2
- Comment le Maroc entend insuffler une nouvelle dynamique au secteur de l'habitat** 2
- Bulletin Officiel** 3
- Agenda** 3

COVID 19 : LE MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AFFICHE SON OFFRE TERRITORIALE DÉDIÉE AUX INVESTISSEURS

S'inscrivant dans les efforts engagés pour la relance de l'investissement suite à la crise sanitaire qu'a connue le Maroc et sa répercussion sur l'économie nationale, le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville projette la mise en place d'un Géoportail National dédié à l'investissement.

Cette plateforme digitale et interactive permet l'accès à une offre territoriale en termes d'opportunités d'investissement offertes par les documents d'urbanismes homologués, au niveau de

tout le territorial national (hôtellerie, industrie, services, commerce...etc.).

Ce projet vient comme étant un outil incitatif à l'investissement et une mesure pour accroître la résilience économique des territoires. Aussi, faut-il ajouter qu'il vient pour conforter et consolider les efforts entrepris par le ministère pour asseoir davantage les règles de transparence, d'accès à l'information pour tous et de la simplification des procédures.

Dans ce sens, l'Agence Urbaine de Rabat-Salé est l'Agence pilote à avoir concrétisé ce projet, aujourd'hui opérationnel via son site web ou à tra-

vers le lien suivant : <https://geoportail.ours.org.ma/invest/>.

Le ministère veillera à la généralisation de ce chantier aux autres régions du Royaume, en incitant toutes les Agences Urbaines à la réalisation de cette plateforme de l'offre territoriale au niveau de leurs ressorts territoriaux d'intervention.

SOURCE: industries.ma

ESSAOUIRA INSTALLATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE

Le nouveau directeur de l'Agence urbaine d'Essaouira (AUÉSS), Mohamed Belbachir, a été installé dans ses fonctions, lors d'une cérémonie tenue, mercredi dernier, au siège de l'établissement.

Intervenant lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de l'inspecteur général du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Reda Guenoun, du chef de la division des ressources humaines au ministère, Abdelkrim Bennani, de l'ancien directeur de l'AUÉSS, Saïd Loqmane, et de l'ancien directeur par intérim de l'Agence, Mohamed Nejjar,

M. Belbachir a insisté sur l'importance du travail sérieux et intense pour tirer vers le haut la qualité des prestations fournies par l'Agence. Le but étant, a-t-il dit, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et du climat des affaires et de stimuler les investissements, tout en développant l'esprit d'innovation et de créativité. Eu égard à la place privilégiée de l'Agence urbaine d'Essaouira en tant que partenaire essentiel dans la réalisation des programmes de développement territorial et acteur agissant dans le secteur de l'urbanisme et de la construction, le nouveau directeur a mis l'accent sur la nécessité de contribuer à l'accompagnement du processus de déve-

loppement que vit la cité des Alizés et de veiller au suivi des différents projets et programmes structurants.

SOURCE: lematin.ma



Le gouvernement parallèle des jeunes (GPJ) a plaidé pour la révision du cadre juridique et l'intégration des nouvelles technologies pour réformer le système de planification urbaine en profondeur, en prévision de la période post-Covid19.

URBANISME POST-COVID19: LE GOUVERNEMENT PARALLÈLE DES JEUNES PLAIDE POUR L'INTÉGRATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans un mémorandum sur l'Aménagement et Urbanisme Post-Covid19, le GPJ a appelé à la nécessité de réformer le système de planification en profondeur en mettant à disposition un plan de relance du secteur qui repose sur neuf piliers, à savoir l'urbanisme réglementaire, l'urbanisme digital-smart, l'urbanisme pour des territoires sûres, l'urbanisme écomobilité, l'urbanisme citoyen, l'urbanisme compétitif, l'urbanisme - résidentielle, l'urbanisme résilient et

l'urbanisme à l'échelle du quartier".

Pour ce qui de l'urbanisme réglementaire, le gouvernement parallèle des jeunes a mis l'accent sur l'importance de l'amendement de la loi 12-90 relative à l'urbanisme, notamment en intégrant les nouveaux concepts d'urbanisme opérationnel et d'urbanisme négocié, en créant un comité de suivi et de mise en œuvre des projets inhérents du plan d'aménagement, en réglementant les plans d'occupation du sol

comme étant le point référentiel qui décrit la réalité des lieux avant projection urbanistiques et en fixant les durées des phases d'étude, d'instruction et d'approbation des documents d'urbanisme, tout en permettant une marge de fluidité...

SOURCE: maroc.ma

Le secteur immobilier bat toujours de l'aile. Les professionnels du marché contactés jouent la même partition et affirment unanimement que cette période que traverse le marché est la plus difficile des 4 précédentes années.

IMMOBILIER : UN CALME PLAT, PONCTUÉ PAR UN LÉGER FRÉMISSEMENT

«Avant la crise sanitaire, la demande était manifestée. Il fallait juste que les acquéreurs potentiels trouvent chaussure à leur pied ; et ils finissent par acheter le logement désiré. Actuellement, même cette demande, présente auparavant, ne l'est plus», explique un promoteur. «La majorité de nos clients essentiellement à Rabat, Casablanca et Marrakech, ont mis en stand-by, sinon annulé leur décision d'achat immobilier», renchérit un agent immobilier situé à Casablanca.

C'est dire que la reprise que certains prévoient pour septembre ne sera pas au rendez-vous, encore moins pendant les mois suivants. Le processus d'optimisation des charges est déjà enclenché ; certains ont même dû arrêter les chantiers et renvoyer les ouvriers, vu les dettes accumulées et le besoin grandissant en trésorerie. Un autre promoteur développe : «La demande est affectée de manière critique. Nous n'afichons pas de nouvelles acquisitions, mais concrétisons celles sur lesquelles les

clients s'étaient engagés avant».

Néanmoins, d'autres professionnels nuancent la léthargie dans laquelle s'est inscrit le secteur. Youssef Benmansour, directeur associé de REA Partners, explique: «Le début du mois de juillet s'est particulièrement caractérisé par une bonne reprise, notamment pour les segments du haut standing, des villas et des lots de villas, à titre d'habitation principale comme balnéaire.

SOURCE: lavieeco.com



Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville a pris de nouvelles mesures consignées dans la loi de finances rectificative 2020 pour soutenir la relance du secteur de l'habitat. Ce secteur a été durement touché par la crise sanitaire liée au coronavirus.

COMMENT LE MAROC ENTEND INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SECTEUR DE L'HABITAT

Ces nouvelles mesures qui ciblent à la fois les acquéreurs et les promoteurs permettront au secteur de l'habitat de rattraper le retard accusé depuis le déclenchement de la crise sanitaire, de stimuler le marché, de le fluidifier et de produire une dynamique positive de production.

La première mesure concerne la suspension de l'application du référentiel des prix de l'immobilier. Cette suspension concerne toutes les ventes immobilières dont les actes sont établis à partir de la date du début de l'état d'urgence sanitaire et qui n'ont pas fait l'objet, à ce jour,

d'une procédure de régularisation, précise un document du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.

La deuxième mesure est relative à l'exonération totale des droits d'enregistrement au profit des acquéreurs des logements sociaux à 140 000 et à 250 000 dirhams jusqu'au 31 décembre 2020. L'objectif est de créer une dynamique d'achat pour assurer la reprise du marché, d'une part et, d'atténuer les charges au profit des ménages souhaitant acquérir un logement social, d'autre part.

La troisième nouvelle mesure concerne la réduction des droits d'enregistrement à hauteur de 50% pour les locaux à usage d'habitation ou aux terrains destinés au même usage à condition que le prix total ne dépasse pas 2,5 millions de dirhams et ce, au 31 décembre 2020...

SOURCE: bladi.net

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
6905	03-08-2020
6906	06-08-2020
6906bis	08-08-2020
6907	10-08-2020
6908	13-08-2020
6909	19-08-2020
6910	20-08-2020
6911	24-05-2020
6912	27-08-2020

AGENDA

Anas Khermoui expose à 1'Heure Bleue Du vendredi 07 août au dimanche 01 novembre

20ème Printemps Musical des Alizés

Du jeudi 03 septembre au dimanche 06 septembre De 21:00 à 14:00. Dar Souiri

Exposition du Collectif "Les Arts s'emmêlent" à Essaouira

Du mercredi 09 septembre au vendredi 18 septembre De 10:00 à 20:00 à Dar souiri

Exposition du collectif Rackar'Art à Essaouira

Du mar. 06 octobre au mardi 20 octobre De 10:00 à 20:00 au Centre culturel Dar Souiri

11 جدارى الأجرة 1431 (26 ماي 2010) السنة التاسعة والتسعون - عدد 5091 ISSN 001 - 1228

المملكة المغربية
الجريدة الرسمية
 نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
 ثمن الصفحة : 10 دراهم

مجان الخدمات	تخريفه الاشتراك	
	في الشهر سنة	في الخارج
الطبعة العادية	200 درهم	400 درهم
طبعة ماركات محلي القرب	-	200 درهم
طبعة ماركات محلي الشكليات	-	200 درهم
طبعة الإعلانات التجارية والإدارية	200 درهم	200 درهم
طبعة الإعلانات القضائية والتجارية	200 درهم	200 درهم
طبعة الترجمة الرسمية	150 درهم	200 درهم

يطلب الاشتراك من الجهة الرسمية
 الهاتف - هاتل : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.24
 الفاكس : 05.37.76.54.13
 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33
 المخرج بالمدينة الإلكترونية بالرباط
 في إسم الحساب التلغراف بعد اختزال
 الطابعة الرسمية

إن الإعلانات الإدارية والمهنية وكلها الرسوم والأجور تحت الطابع والقرن نظريا وتساويها حسيمة رسمية ، وتحت مسؤولية الجهة الرسمية
 دون أن تملك المحررين لزمه نظريا إلى الجهة الرسمية يوم الإثنين على أحد الطبعين على مايلي نظريا في حد يوم الأربعاء من الأثنين التالي

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes

Etat d'avancement
des documents
d'urbanisme

PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS

RESULTATS DES
COMMISSINS

GEOPORTAIL

NOTES DE
RENSEIGNEMENT

ACTUALITES



CONTACT

PRISE DE
RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site
web de l'AUESS

ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

